



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23141633

3,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
L 1111 - 1111

26 OCT. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0477 804 182**

Nom

(en entier) : **B-ENTRA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue du Tilloi 11 à 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Mandat des représentants permanents des administrateurs personnes morales

Extrait conforme du procès-verbal de l'organe d'administration du 24 mai 2023 :

"1. Le conseil prend note et marque son accord pour la désignation des personnes suivantes :

- M. Jean-Pierre YERNAUX a été désigné en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de l'ASBL ENTRA (BCE 0406.645.972), assumant le mandat d'administrateur ;

- Mme Marie-Chantal NICAISE a été désignée en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de l'ASBL DMSR (BCE : 0869.879.271), assumant le mandat d'administrateur ;

- M. Pascal SIMON a été désigné en qualité de représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de l'ASBL CEWALOR (BCE 0432.824.886), assumant le mandat d'administrateur.

Les désignations qui précèdent prennent effet à la date du 24/05/2023 pour une durée indéterminée.

Le mandat des autres représentants permanents (à savoir Jean-Marc Dieu pour l'ASBL ENTRA (BCE 0406.645.972), Joël Antoine et Pascal Simon pour l'ASBL DMSR (BCE (0869.879.271) et Alex Zdanov pour l'ASBL CEWALOR (BCE 0432.824.886)), prennent fin ce jour. "

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2023 :

"L'assemblée décide, à l'unanimité, de réélire les administrateurs sortants et leur donne mandat pour une période de 4 ans.

Le conseil d'administration est donc composé de 3 administrateurs suivants :

- l'ASBL ENTRA (BCE 0406.645.972), représentée par son représentant permanent M. Jean-Pierre YERNAUX ;

- l'ASBL DMSR (BCE : 0869.879.271), représentée par son représentant permanent [Mme Marie-Chantal NICAISE] ; et

- l'ASBL CEWALOR (BCE 0432.824.886), [représentée par son représentant permanent M. Pascal SIMON].

Les administrateurs exerceront leur mandat gratuitement".

Me Denis Dufour,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2023 - Annexes du Moniteur belge